

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL EGLISE *DANS LA SOCIETE*

Le Groupe de travail se fixe pour objectifs:

-1) l'étude- à la lumière de l'Écriture- des problèmes de société qui touchent aux domaines du social, de l'économie, de l'environnement et de l'international. Il sera particulièrement vigilant à toute forme de discrimination.

- 2) en coopérant avec d'autres groupes de travail (Werkgroep Migranten ...) ou services associés à l'EPUB (SPEP....) de contribuer à la prise de conscience des membres des paroisses de l'EPUB afin de les aider à assumer leurs responsabilités en tant que chrétiens dans leur lieu de vie .

-3) de contribuer ainsi à rendre davantage visible la présence de l'EPUB dans la société;

Pour ce faire le Groupe de travail:

- 4) (co)-organise des conférences sur des sujets qui sont ou pourraient faire l'objet de débats au sein de la société.

- 5) est en liaison avec le Conseil Synodal qui peut lui confier; des actions (ex: un texte en réponse à un événement) ou des études sur des thèmes qui entrent dans le cadre de son mandat;

- 6) fait régulièrement rapport de ses activités à la Commission Eglise et Monde par l'intermédiaire de son représentant auprès de cette Commission;

- 7) prêtera attention aux études et rapports dans les différentes organisations oecuméniques (CEC, COE, CMER) et interconvictionnelles qui s'incrivent dans le cadre de son mandat. (point 1)

Adopté par le groupe de travail le 3 novembre 2010